

Les cahiers de

CLYSTERE

n° 3

***Les jetons
et monnaies de nécessité
des hôpitaux français***

Jean-Pierre Martin

V1.1 - Février 2016

CLYSTÈRE

(ISSN 2257-7459)

Conception –réalisation : © Dr Jean-Pierre Martin

Service de gériatrie, Centre hospitalier Jean Leclaire BP 139
Le Pouget, CS 80201 24206 Sarlat cedex, France

Abonnement gratuit sur : www.clystere.com

Comité scientifique :

Michèle Moreau (cadre supérieure de santé honoraire, membre fondatrice et trésorière-adjointe de l'Association des Amis du Musée de l'AP-HP (ADAMAP))

Frédéric Bonté (Docteur en pharmacie, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie)

Guy Gaboriau (Docteur en médecine, Collectionneur et spécialistes des instruments médicaux anciens)

Guillaume Garnier (Docteur en Histoire moderne et contemporaine)

Richard-Alain Jean (Docteur en médecine, égyptologue, spécialiste de la médecine égyptienne)

Philippe Lépine (Ingénieur retraité du fabricant d'instruments médicaux Lépine, à Lyon)

Bernard Petitdant (Cadre kinésithérapeute, spécialiste de l'histoire de la kinésithérapie)

Xavier Riaud (Docteur en chirurgie dentaire, spécialiste de l'histoire dentaire et napoléonienne)

Clystère sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/Clystere>



AVANT-PROPOS

Ce troisième cahier de Clystère est consacré aux « Jetons et monnaies de nécessité des hôpitaux français ». Ces objets peuvent être désignés comme des éléments du patrimoine métallique des hôpitaux. Ils ont malheureusement été peu conservés, et ils sont relativement rares, difficiles à dénicher.

Ce cahier a été élaboré à partir de l'article de j'ai écrit dans le numéro 42 de Clystère (septembre 2015), dans lequel je soulignais la quasi-absence de bibliographie sur le sujet.

Depuis la rédaction de cet article, d'autres pièces sont venues s'ajouter à celles identifiées, et il a paru intéressant de pouvoir proposer un cahier les regroupant, qui sera régulièrement actualisé.

Dans l'esprit « open » de Clystère, tout ajout de nouvelles pièces, tout signalement d'articles, références etc. sur le sujet seront les bienvenus (envoi à contact@clystere.com)

Bonne lecture.



Les monnaies et jetons de nécessité hospitaliers.

Jean-Pierre MARTIN

Service de gériatrie, Centre hospitalier Jean Leclaire BP 139, Le Pouget, CS 80201 24206 Sarlat cedex

E-mail : contact@clystere.com

Certains hôpitaux, principalement psychiatriques, mais aussi des asiles, ont émis des monnaies et des jetons de nécessité à usage interne. Avant d'aller plus loin, il convient d'expliquer aux non numismates ce que sont les monnaies et jetons de nécessité.

Les monnaies et jetons de nécessité (1)

Les monnaies de nécessité (mais aussi billets, cartons et timbres monnaies) ont été émis et utilisés pendant des périodes troublées (guerres) marquées par la pénurie de la monnaie officielle qui ne circulait plus, précieusement mise à l'abri dans des bas de laine en attendant des jours meilleurs.

Lors de la Révolution, les frères Monneron, députés à l'Assemblée Nationale, firent frapper des "médaillles métalliques à échanger" ou "remboursables contre des assignats" pour compenser la pénurie de monnaie. Un décret de l'Assemblée Constituante du 27 août 1792 imposa leur retrait, un décret du 3 septembre 1792 prévoyant des peines de 15 années d'emprisonnement aux contrevenants.

C'est lors de la Première Guerre mondiale et dans les années qui suivirent que des dizaines de milliers de monnaies et jetons de nécessité différents furent frappés (on les estime à 15.000 différents environ actuellement). Les émetteurs furent les chambres de commerce, les syndicats de commerce et d'industrie, les fédérations de commerçants, les municipalités. Une autorisation administrative était nécessaire pour émettre la monnaie et un dépôt équivalent au montant de l'émission était déposé sous forme de bons du trésor à la Banque de France. Mais nombreux furent les émetteurs privés, commerçants, industriels, etc... qui émirent des monnaies et jetons de nécessité sans autorisation administrative ni dépôt de garantie.

En dehors de ces périodes de crises, donc hors des périodes de raréfaction de la monnaie nationale officielle, de nombreux organismes ou commerces ont fait fabriquer des jetons-monnaies pour faciliter et sécuriser leurs règlements internes, notamment entre 1880-1910.

D'un point de vue numismatique, ces jetons-monnaies ne sont presque jamais datés, il est donc difficile de préciser le moment de leur émission et leur durée de circulation.



Les monnaies de nécessité hospitalières

Malgré la quasi absence de données, on peut différencier deux types de monnaies de nécessité hospitalières :

Les plus fréquentes ont été émises pour rémunérer des travaux réalisés par les malades, correspondant à diverses activités à visée thérapeutique réalisées dans des ateliers au sein de l'établissement, ou pour d'autres, d'intérêt général (entretien des parterres, balayage des allées, etc.). Elles étaient probablement utilisables dans les boutiques de l'hôpital, pour acheter des objets courants et peu coûteux, et échangées contre du véritable argent à la sortie du patient.

Les plus rares furent émises pour assurer des règlements internes par exemple les frais de restauration à la cantine de l'établissement, utilisées alors par les patients ou le personnel. Nous n'avons trouvé trace que de deux monnaies de ce type, émise pour la cantine des hospices civils de Strasbourg et de l'hôpital psychiatrique de Cadillac.

Les monnaies de nécessité ont perdu leur utilité lorsque l'argent des patients a été géré sous un mode associatif au sein d'une « banque des malades » par les malades eux-mêmes, banque étroitement articulée avec la régie tenue par le receveur hospitalier. La disparition progressive des activités rémunérées au sein des hôpitaux psychiatriques, secondaire à la fermeture progressive des ateliers, a rendu ces monnaies de nécessité inutiles.

Ces monnaies de nécessité sont rares, puisque, en principe, elles ne devaient pas sortir de l'établissement où elles étaient utilisées, et que leur tirage fut quantitativement limité.

En dehors des deux publications sur les monnaies et billets émis à l'hôpital psychiatrique autonome de Cadillac (2, 3), nous n'avons trouvé aucune bibliographie sur les monnaies de nécessité hospitalières.

Il nous a donc paru intéressant de mener des recherches sur ce sujet.

Alors que Bénézech et Bernadet estimaient exceptionnelle l'émission de monnaies par l'hôpital de Cadillac, nous avons pu identifier 15 établissements français, pour la plupart des hôpitaux psychiatriques, grâce à l'ouvrage de référence de R. Elie (1). Il en existe peut-être d'autres, dans la mesure où les pièces de l'un des établissements cités ici, l'hôpital de Dury (Amiens), ou la pièce de 1 F de l'hôpital de Cadillac ne figuraient pas dans cet ouvrage.



Liste des hôpitaux ayant frappé monnaies et jetons

- [Hôpital psychiatrique autonome de Cadillac-sur-Garonne](#) (Gironde)
- [Hôpitaux psychiatriques Saint-Jean de Dieu](#) (Lyon, Saint-André-lez-Lille)
- [Asile départemental de Saint-Ylie devenu Hôpital de Saint-Ylie](#) (Dole)
- [Hôpital psychiatrique de Dury](#) (Amiens)
- [Hôpital de Saint-Alban](#) (Lozère)
- [Hôpital psychiatrique Montperrin](#) (Aix-en-Provence)
- [Hôpital du Bon Sauveur](#) (Albi)
- [Hôpital psychiatrique de Montdevergues](#) (Montfavet, Avignon)
- [Hôpital psychiatrique Bon Sauveur](#) (Caen)
- [Hôpital Saint-Joseph](#) (Cluny)
- [Maison de santé de la Chartreuse](#) (Dijon)
- [Etablissement départemental de Grugny](#) (Asile du Bosc-Fol-Enfant) (Grugny)
- [Hôpital psychiatrique Saint-Joseph de Cluny](#) (Limoux)
- [Hospice et bureau de bienfaisance](#) (Vic-sur-Cere)
- [Hôpital privé de Creil](#) (Oise)

Nous excluons de ce travail les monnaies et billets émis par les hôpitaux militaires, tels que l'hôpital du Mas-Eloi (pour blessés allemands en 1914-1918) (Limoges) ou les hôpitaux temporaires de la Première Guerre mondiale, qui pourront faire l'objet d'une autre étude.

Précisons enfin que les monnaies de nécessité hospitalières ne sont pas une spécificité française, divers établissements dans le monde ayant frappé monnaies [Fig. 1].



Figure 1 : monnaie de nécessité d'une léproserie (Lazareto) colombienne, 1921. © clystere.com



Hôpital psychiatrique autonome de Cadillac-sur-Garonne (Gironde)

(NB : toutes les données sur la monétique de cet établissement sont tirées de (3)).

Asile public autonome depuis le 12 juin 1912, cet établissement devint hôpital psychiatrique autonome le 8 avril 1937 et le resta jusqu'en 1970. Les monnaies de nécessité frappées par cet hôpital portant la mention « hôpital psychiatrique autonome » ont été utilisées de janvier 1949 à janvier 1957 pour rémunérer les hospitalisés travailleurs et leur permettre d'acheter des biens de consommation à la cantine de l'hôpital.

La cantine des malades de Cadillac n'est entrée en fonction que le 29 janvier 1949, son règlement intérieur (approuvé le 20 janvier 1947) indiquant que des jetons de différentes valeurs, frappés au chiffre de l'hôpital, furent émis à l'usage des malades. Si ce règlement ne fait pas état de l'émission de bons d'achat, ceux-ci furent pourtant émis, les billets de 50 francs l'étant le 25 janvier 1949 (soit quatre jours avant l'ouverture de la cantine). Le succès de cette cantine fut tel qu'elle généra des bénéfices, et qu'il fut nécessaire, début 1951, d'augmenter son fond de trésorerie par une émission complémentaire de 50.000 francs en bons d'achat de 100 francs (soit 500 billets). Les 1000 bons de 50 francs, usés, furent remplacés par des bons neufs d'une couleur différente. En 1952, une nouvelle émission complémentaire fut rendue nécessaire après le doublement du pécule des malades, et consista en 100 billets de 500 francs. Même chose en 1954, avec la mise en circulation de nouveaux bons et jetons, les bons restant en circulation étant usés et déchirés, ou gardés, déchirés et jetés par les malades. L'économiste de l'hôpital précisa qu'à la date du 26 mai 1954 il ne restait en circulation que 59 bons de 500 francs sur 100 émis, 380 bons de 100 francs sur 500 émis et 690 (presque illisibles) bons de 50 francs sur 1000 émis. Le fond de trésorerie est donc passé de 50.000 francs en 1946 à 100.000 francs en 1948 (avant l'ouverture de la cantine), puis à 150.000 francs en 1951, 200.000 francs en 1952 et enfin 400.000 francs en 1954. La cantine des malades fut supprimée début 1957, rendue inutile par la création du Foyer de l'Amicale des malades. L'économiste procéda au remboursement au Receveur de l'avance de 400.000 frs initialement constituée. Bénézech et Bernardet, pensent, sans pouvoir le prouver faute de documents, que les jetons et billets ont pu être fabriqués dans les ateliers mécaniques et l'imprimerie de l'hôpital.



Les jetons de l'hôpital de Cadillac

Il s'agit de pièces en aluminium, dont chaque forme est associée à une valeur faciale différente, pour en faciliter l'utilisation. La frappe est en relief. L'avvers porte la valeur faciale en francs, le revers la mention « HÔPITAL PSYCHIATRIQUE AUTONOME DE CADILLAC SUR GARONNE »

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
1 F	Carrée coins arrondis	24 mm (non référencée dans Elie (1))	Aluminium	1.42 g
2 F	Ovale	23 X 31 mm	Aluminium	?
5 F	Carrée coins arrondis	30 mm	Aluminium	2.43 g
10 F	Octogonale	54 mm	Aluminium	?
20 F	Rectangulaire coins coupés	30 X 40 mm	Aluminium	?





Figure 2 : monnaies de nécessité de l'hôpital psychiatrique autonome de Cadillac-sur-Garonne. En haut Avers, valeurs faciales 1 et 5 francs, en bas, revers. © clystere.com

Les billets de l'hôpital de Cadillac

On trouve 3 valeurs : 50, 100 et 500 francs. Ils sont en papier coloré, uniface et de forme rectangulaire. Dans un épais encadré, de haut en bas et de gauche à droite on peut lire : (Gironde) CANTINE 50 frs BON D'ACHAT 50 FRS Cadillac, la date d'émission, l'Econome, le Directeur, N° 00 (avec trois chiffres supplémentaires identifiant le billet). La numérotation individuelle de ces bons d'achat, permet d'avancer l'hypothèse que les billets de 100 francs (1954) et de 50 francs grand modèle (1954) et de 50 francs petit modèle (1949-1950) n'a pas dépassé 500 exemplaires.



<i>Valeur faciale</i>	<i>Couleur</i>	<i>Dimensions</i>
<i>Tirage du 9 juillet 1954</i>		
<i>50 francs</i>	<i>Vert pâle</i>	<i>158 X 116 mm</i>
<i>100 francs</i>	<i>Rose clair</i>	<i>158 X 116 mm</i>
<i>500 francs</i>	<i>Ivoire-crème</i>	<i>158 X 116 mm</i>
<i>Tirages du 25 janvier 1949 et du 31 juillet 1950</i>		
<i>50 francs</i>	<i>Blanc cassé</i>	<i>136 X 108 mm</i>



Hôpitaux psychiatriques Saint-Jean-de-Dieu (Lyon, Saint-André-lez-Lille) :

Notre recherche auprès des établissements nous a permis de découvrir que les établissements psychiatriques ouverts par les Frères Saint-Jean de Dieu avaient des monnaies similaires, puisqu'on retrouve les mêmes monnaies à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Lyon (Installé sur le site du château de Champagneux (XVI^e siècle) dont il persiste une partie des bâtiments, l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu de Lyon a été créé en 1824 par l'Ordre hospitalier des Frères de Saint-Jean-de-Dieu (4). L'Ordre s'est retiré en 1980, et la gestion de l'établissement a été confiée depuis à l'ARHM), et au centre hospitalier de santé mentale Saint-André, à Saint-André-lez-Lille, en banlieue lilloise (5). L'établissement lillois était doté d'un comptoir où les patients pouvaient acheter des produits de première nécessité avec ces pièces. Il est donc possible que tous les Etablissements Publics de Santé Mentale (EPSM) Saint-Jean de Dieu furent dotés de ces monnaies, qui devaient être fabriquées au même endroit et expédiées dans chaque établissement, puisque sur ces monnaies, la localisation de l'établissement n'apparaît pas. Elles sont en laiton, ronde, trouées et pour certaines, lobées [Fig. 3-4].

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
5 c	Rond lobé troué	21 mm	Laiton	?
10 c	Rond lobé troué	22 mm	Laiton	?
25 c	Rond lobé troué	25 mm	Laiton	?
50 c	Rond troué	20 mm	Laiton	?
1 f	Rond troué	25 mm	Laiton	?
2 f	Rond troué	30 mm	Laiton	?
5 f	Rond troué	38 mm	Laiton	?





Figure 3 : Monnaies de nécessité Hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu, Lyon. Valeurs faciales, 5c, 10 c, 25 c, forme ronde lobée trouée, laiton. © clystere.com



Figure 4 : Monnaies de nécessité Hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu, Lyon. Valeurs faciales, 50c, 1 F, 2 F, 5 F forme ronde trouée, laiton. © clystere.com



Il existe enfin une dernière pièce, en laiton, ronde, frappée en creux sur une seule face [Fig.5].

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
4	Rond uniface	31 mm	Laiton	?



Figure 5 : monnaie de nécessité de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Lyon, laiton, frappe uniface en creux. In Elie.



Asile départemental de Saint-Ylie à Dole (Jura)

Les monnaies de nécessité de cet établissement ont circulé des années 1920 aux années 1970, faisant ainsi preuve d'une étonnante longévité.

L'histoire de cet établissement commence avec le couvent des Carmes, ouvert en 1808, qui fut transformé en dépôt de mendicité par décret impérial en 1816. Une commission d'enquête, en 1836, mis en évidence la situation préoccupante et proche de l'incurie dans laquelle se trouvaient les personnes accueillies. Le Conseil Général rebaptisa l'établissement Maison des aliénés, et le cantonna à l'accueil exclusif des malades mentaux. La promulgation de la célèbre loi du 30 juin 1838, dite « Loi des aliénés », aboutit à l'affectation de l'établissement au nouveau service public des aliénés. En 1840, l'ancien dépôt de mendicité fut définitivement constitué en asile public d'aliénés (6), puis devint l'Hôpital psychiatrique de Saint-Ylie ou hôpital psychiatrique du Jura, puis Centre Hospitalier Spécialisé du Jura.

Cet établissement a mis en circulation une série de pièces en aluminium avec différentes valeurs faciales (5c, 10 c, 50 c, 1 F, 2 F, 5 F), puis, à une date indéterminée, des jetons en plastiques, probablement plus faciles à fabriquer et moins coûteux. Celles que nous présentons sont toutes rondes, mais des exemplaires rectangulaires, tant pour les pièces métalliques que plastiques, sont conservés au CH Saint-Ylie. On ne sait presque rien sur ces émissions, si ce n'est que ces pièces ont été créées pour les patients qui effectuaient un travail (jardinage, création diverses ...) à l'hôpital. Ils pouvaient acheter avec cette monnaie ce qui était proposé par l'hôpital (alimentation, objets de première nécessité ...) (7).

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
5 c	Carrée coins arrondis	?	Aluminium	?
10 c *	?	?	?	?
50 c	Ronde	18 mm	Aluminium	?
1 F	Ronde	25 mm	Aluminium	1.04 g
2 F	Ronde	27 mm	Aluminium	1.54 g
5 F	Ronde	37 mm	Aluminium	2.71 g
10	Ronde	27 mm	Plastique jaune	2.15 g
20	Ronde	27 mm	Plastique rouge	2.26 g
50	Ronde	27 mm	Plastique noir	1.18 g
100	Ronde	27 mm	Plastique blanc	2.28 g
* inconnu dans Elie.				



Les pièces en aluminium [Fig. 6] présentent sur l'avers la valeur faciale en francs, avec à l'exergue « ASILE DEPARTEMENTAL SAINT-YLIE (JURA), au revers la valeur faciale au centre d'un cercle de grenetis.



Figure 6 : monnaies de nécessité de l'asile départemental de Saint-Ylie, Dole. Aluminium. Valeurs faciales de 1, 2 et 5 F. © clystere.com

Les monnaies en plastique sont plus simples : sur l'avers, valeur faciale sans précision (centimes ou francs ?), au revers la mention « HSY » pour hôpital de Saint-Ylie [Fig. 7].



Figure 7 : monnaies de nécessité de l'asile départemental de Saint-Ylie, Dole. Pastique coloré. Valeurs faciales de 10, 20, 50 et 100 sans précision (centimes, francs ?). © clystere.com



Hôpital Psychiatrique de Dury (Amiens)

Cet établissement situé à Dury, dans la banlieue d'Amiens, a été construit en 1886, suite à une décision du Conseil Général de la Somme du 2 août 1885, pour accueillir spécifiquement les patients atteints de maladie mentale. Il sera agrandi durant l'entre-deux guerres. Au cours de la seconde guerre mondiale, il fut occupé par l'armée allemande, puis par les alliés. L'hôpital ayant été pillé, ce n'est qu'en janvier 1948 que des patients y furent de nouveau admis. A la suite des travaux de rénovation, il prit le nom d'hôpital Philippe Pinel en 1962, puis devint Centre Hospitalier Spécialisé en décembre 1977. Il accueille environ 500 patients (8).

Un projet de musée hospitalier a permis de sauvegarder quelques rares pièces émises par cet établissement. Le Président de l'Association « Philippe Pinel au fil du temps » qui porte ce projet de musée et travaille à la sauvegarde du patrimoine de cet hôpital, a accepté de nous confier ces pièces pour étude. Il s'agit de 4 pièces rondes en aluminium, trouées, non référencées dans Elie. L'avers porte la mention E.D.D (pour établissement départemental Dury ?) avec la valeur faciale. Le revers est anépigraphé avec un simple cercle de grenetis à l'intérieur du listel [Fig. 8].

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
10 c	Ronde trouée	18.9 mm (trou 3.4 mm)	Aluminium	0.67 g
25 c	Ronde trouée	20.9 mm (trou 3.4 mm)	Aluminium	0.79 g
50 c	Ronde trouée	23 mm (trou 4.5 mm)	Aluminium	0.97 g
1 f	Ronde trouée	25.1 mm (trou 4.6 mm)	Aluminium	1.29 g





Figure 8 : monnaies de nécessité de l'hôpital de Dury, valeurs faciales 10, 25, 50 c et 1 F. Noter le poinçon triangulaire. © clystere.com

On note un minuscule triangle présent sur l'avers (face avec la valeur) de toutes les pièces, et le revers de deux d'entre elles (25 et 50 c) [Fig. 10]. J'ai tout d'abord cru qu'il s'agissait d'un impact, mais la répétition m'a incité à passer ces pièces au microscope USB au grossissement 110 X. Il s'agissait en fait d'un poinçon triangulaire comportant les lettres « T & Cie » surmontées d'un trèfle [Fig. 11]. Il s'agit de celui de l'entreprise Thévenon et Cie installée autrefois 39, rue de Montmorency, Paris 3^{ème}. Cette entreprise exerçait les activités suivantes: gravure chimique et mécanique, impressions sur métaux et divers, découpage, estampage. Elle a fabriqué un très grand nombre de monnaies de nécessité et jetons divers. Aujourd'hui les nouveaux propriétaires (Bernard, Vandros, Gom), successeurs de la famille Thévenon, pratiquent toujours la gravure sur métaux et autres matériaux. Le siège social et l'usine de l'entreprise ont été transférés 31, rue Chardonnet 71590 GERGY (9).



Figure 10 : marque triangulaire sur les pièces de l'hôpital de Dury. ©clystere.com



Figure 11 : détail du poinçon. Grossissement X 110 (microscope USB). ©clystere.com



Hôpital de Saint-Alban (Lozère)

L'asile de Saint-Alban-sur-Limagnole, situé dans le massif de la Margeride, en Lozère, a été fondé par le frère Hilarion Tissot, membre de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, en 1821. Le frère a racheté cette ancienne forteresse médiévale à la famille Morangiès, dans un piteux état. Hilarion engage des travaux de réparation pour transformer l'édifice en asile, mais connaît vite des difficultés financières, qui aboutissent au rachat de la structure par le Préfet du département, le 27 avril 1824. A cette date, l'établissement devient asile public départemental. Cet hôpital va devenir célèbre, les différents médecins qui s'y succédèrent jusqu'en 1970, vont insister sur la qualité des patients, faisant, de cet établissement le berceau de la psychothérapie institutionnelle. Jusqu'en 1933, le personnel constitué de gardiens et de religieuses non formées, travaille dans des locaux vétustes, sans eau ni électricité.

En 1933 la direction de l'établissement est confiée au Dr Agnès Masson, qui va engager des travaux d'humanisation. Ses successeurs, dont François Tosquelle qui donnera son nom à l'hôpital, poursuivront son œuvre.

Agnès Masson, en 1934, va mettre en place un système de jetons destinés à rémunérer les aliénés pour les tâches qu'ils effectuent. Ces jetons, sans valeur à l'extérieur de l'établissement, remplacèrent le pécule mensuel payé en espèces, qui favorisait les évasions ! Ces jetons permettaient d'acheter dans un petit magasin de l'hôpital des produits de première nécessité (tabac, chocolat, menus objets, etc.) (10). Ces pièces sont en aluminium, et porte sur l'avvers ASILE DE ST.ALBAN et au revers la valeur faciale, parfois inscrite au centre d'un cercle de grenetis. On connaît diverses valeurs : 25 c, 1 F, 2 F, 5 F (11) [Fig. 12].

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
25 c	Ronde	?	Aluminium	?
1 F	Ronde	?	Aluminium	?
2F	Ronde trouée	?	Aluminium	?
5 F	Ronde trouée	?	Aluminium	?





Figure 12 : Monnaies de nécessité de l'asile de Saint-Alban, valeurs faciales 25 c et 2 F. © clystere.com.



Hôpital psychiatrique Montperrin (Aix-en-Provence)

Aucune donnée disponible dans cet établissement sur ses monnaies, décrites dans Elie [Fig. 13]. Trois valeurs faciales sont connues : 1 F, 10 F, 20 F.



Figure 13 : Monnaie de nécessité de l'hôpital psychiatrique Montperrin, Aix. In Elie.

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
1 F	Ronde	23.5 mm	Aluminium	?
10 F	Ronde	27 mm	Laiton	?
20 F	Ronde	36 mm	Laiton	?



Hôpital du Bon Sauveur (Albi)

Aucune donnée n'a été conservée par l'établissement sur ses monnaies. Nous en trouvons la description dans Elie : pièces unifaces, inscriptions en creux, avec deux valeurs faciales 10 et 20 c [Fig. 14]



Figure 14 : Monnaie de nécessité, hôpital du Bon Sauveur, Albi. In Elie.

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
10 c	Ronde, uniface	31 mm	Aluminium	?
20 c	Ronde, uniface	31 mm	Aluminium	?



Hôpital psychiatrique de Montdevergues (Montfavet, Avignon)

L'image d'une pièce conservée à l'hôpital psychiatrique de Montdevergues nous a été aimablement fournie par le service documentation de cet établissement [Fig. 15, 16]. Nous en avons trouvé une autre de 20 F. Elle fait état de 4 valeurs faciales : 10 c, 50 c, 5 F, 20 F. Ces pièces auraient été utilisées après 1937. Frappées à l'effigie de l'hôpital, ces monnaies n'avaient cours que dans l'hôpital pour permettre aux malades d'améliorer leur ordinaire et acheter de la nourriture ou des menus objets à la cantine (épicerie). Elles rémunéraient donc les malades travailleurs, qui touchaient leur pécule en fin de mois (12).

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
10 c	Carrée, coins arrondis	24 mm	Aluminium	?
50 c	Ronde	20 mm	Aluminium	?
5 F	Ronde	37 mm	Aluminium	?
20 F	Ronde	36 mm	Laiton	?



Figure 15 : Monnaie de nécessité de l'hôpital psychiatrique de Montdevergues utilisable à la cantine (épicerie) de l'hôpital. Valeur Faciale 5 f. © Musée les arcades, C H Montfavet, Avignon.





Figure 16 : Monnaie de nécessité de l'hôpital psychiatrique de Montdevergues utilisable à la cantine (épicerie) de l'hôpital. Valeur Faciale 20 f. © clystere.com



Hôpital psychiatrique Bon Sauveur (Caen)

Aucune donnée n'a été conservée par l'établissement sur ses monnaies. Nous en trouvons la description dans *Elie* : pièce ronde, uniface, impression en creux [Fig. 17].



Figure 17 : Monnaie de nécessité de l'hôpital Bon-Sauveur, Caen. In *Elie*.

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
5 (cts, F ?)	Ronde, uniface, impression en creux	30 mm	Aluminium	?



Hôpital Saint-Joseph (Cluny)

Aucune donnée sur la monnaie de cet hôpital en dehors d'une pièce marquée 20, uniface et imprimée en creux, citée dans Elie [Fig. 18].



Figure 18 : Monnaie de nécessité de l'Hôpital Saint-Joseph, Cluny. In Elie.

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
20 c	Ronde, uniface, impression en creux	30 mm	Laiton	?



Maison de santé de la Chartreuse (Dijon)

Elie ne fait état que d'une valeur faciale pour la monnaie émise dans cet établissement : 1 F [Fig.19].

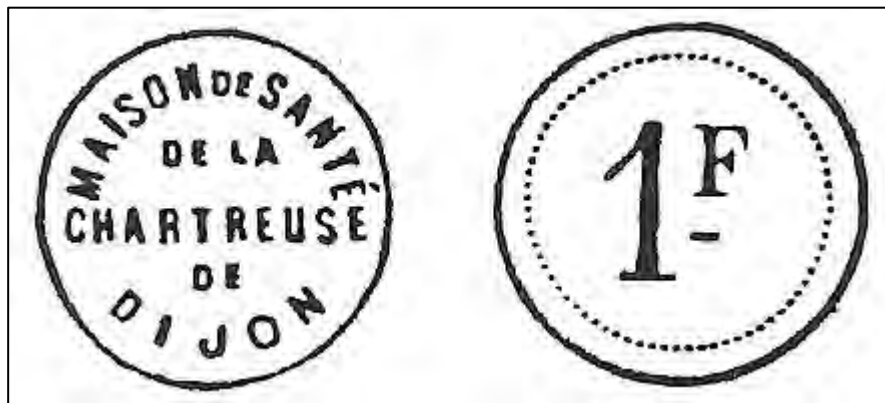


Figure 19 : Monnaie de nécessité, maison de la santé de la Chartreuse de Dijon. In Elie.

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
1 F	Ronde	23.5 mm	Laiton	?



Etablissement départemental de Grugny (Asile du Bosc-Fol-Enfant) (Grugny)

Elie signale 4 valeurs faciales différentes : 5 c, 10 c, 50 c, 1 F. Sur l'avvers, en quatre lignes, mention « ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL DE GRUGNY ». Au revers, valeur faciale, au centre d'un grenetis [Fig. 20].

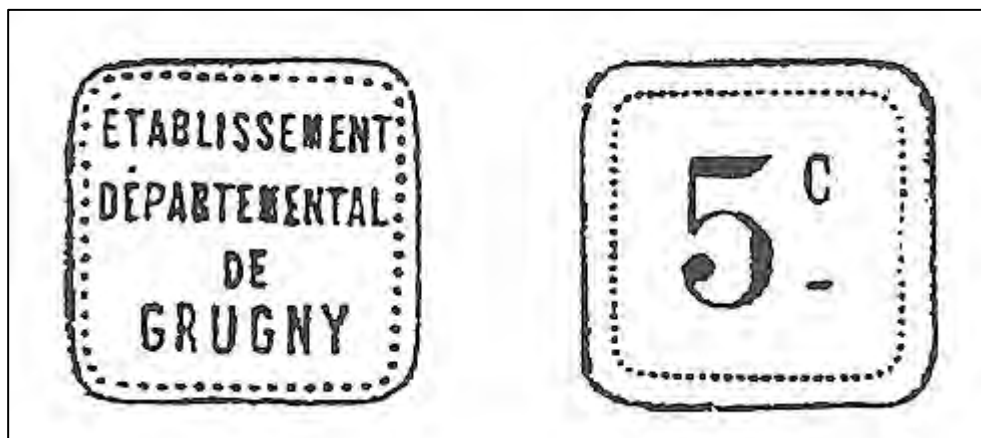


Figure 20 : Monnaie de nécessité de l'établissement département de Grugny, Asile du Bosc-Fol-Enfant. In Elie.

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
5 c	Carrée coins arrondis	23.5 mm	Laiton	?
10 c	Carrée coins arrondis	23.5	Laiton	?
50 c	Carrée coins arrondis	23.5	Laiton	?
1 F	Carrée coins arronds	23.5	Laiton	?



Hôpital psychiatrique Saint-Joseph de Cluny (Limoux)

Elie ne cite qu'une valeur faciale de 20 c, pièce ronde en laiton, sans illustration.

<i>Valeur faciale</i>	<i>forme</i>	<i>Dimensions</i>	<i>Métal</i>	<i>Poids</i>
20 c	Ronde	30 mm	Laiton	?



Hospice et bureau de bienfaisance (Vic-sur-Cère)

La seule pièce connue de cet établissement, citée par Elie, était plus probablement distribuée par le bureau de bienfaisance que par l'hospice, puisque sans valeur faciale et valable pour 1 kg de pain bis [Fig.21].



Figure 21 : Monnaie de nécessité de l'Hospice et bureau de bienfaisance de Vic-sur-Cère. In Elie.

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
1 kg de pain bis	Ronde	27,2 mm	Laiton	4,98 g



Hospices civils de Strasbourg

Ce jeton uniface a été émis par les Hospices Civils de Strasbourg, et était utilisée à la cantine. Une seule valeur faciale est connue, 50 cts [Fig. 22].



Figure 22 : Jeton de cantine, Hospices civils de Strasbourg. © clystere.com

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
50 c	Ronde, uniface	25 mm	Laiton	?



Hôpital privé de Creil

Ces pièces ont été utilisées à la coopérative de l'hôpital privé de Creil. Cet hôpital situé 59 rue du Plessis Pommeraye à Creil 60100, est devenu une clinique. La périodicité et la quantité de ces pièces émises sont inconnues. Elles ne sont pas citées dans Elie. On connaît plusieurs valeurs faciales : 75 c, 1.5 F, 2 F, 3.5 F, 4 F, 5 F. Sur l'avvers, on trouve deux lettres H.C. pour Hôpital de Creil, entourées d'un grenetis. Sur le revers, la valeur faciale dans un grenetis [Fig. 23].

Comme les pièces de l'hôpital de Cadillac, à chaque valeur faciale correspond une forme.

Valeur faciale	forme	Dimensions	Métal	Poids
75 c	Ronde	28 mm	Maillechort nickelé	?
1.5 F	Rectangulaire coins arrondis	27 X 20 mm	Maillechort nickelé	4.51 g
2 F	Carrée coins arrondis		Maillechort nickelé	5.14 g
3 F	Ovale	28.7 X 23 mm	Maillechort nickelé	4.55 g
3.5 F	Carrée coins arrondis	26 mm	Maillechort nickelé	5.44 g
4 F	Hexagonale	27 X 20 mm	Maillechort nickelé	?
5 F	Carrée coins coupés	27 mm	Maillechort nickelé	?



Figure 23 : monnaies de nécessité de l'hôpital de Creil : 1.5 F, 2 F, 3 F, 3.5 F. © clystere.com



Conclusion

L'émission de monnaies et jetons de nécessité hospitaliers a concerné plusieurs établissements en France. Malheureusement, ce patrimoine hospitalier métallique n'a pas fait l'objet de mesures de conservation, malgré un usage interne qui a forcément limité sa circulation et aurait dû éviter sa dispersion et sa disparition. La collection complète des pièces et billets conservée à l'hôpital de Cadillac est un exemple en la matière. Il s'en suit que ces pièces et jetons sont rares, et que seuls quelques exemplaires sont parvenus jusqu'à nous. Leur valeur commerciale est cependant basse (entre 10 et 25 euros pièce, quelle que soit la valeur faciale). Ces pièces semblent négligées par les collectionneurs. Nous ne désespérons pas de compléter ce cahier par la découverte ultérieure d'autres exemplaires, même si cette quête est difficile.

Références

- 1- Elie. R : *monnaies de nécessité et jetons-monnaies. France et colonies, Monaco, 1800-2000. Neuilly-sur-Seine, Association des collectionneurs de jetons-monnaies (ACJM), 2003.*
- 2- Anonyme : *Les monnaies de nécessité à l'hôpital de Cadillac. Rev. Soc Fr Hist. Hop.2011 :142 :44.*
- 3- Bénézech M., Bernadet J.-R. : *L'argent des aliénés : pécule et monnaies de nécessité à l'hôpital psychiatrique autonome de Cadillac. Annales Medico-Psychologiques » (2012): 170; 596-600.*
- 4- Site Internet du Centre hospitalier psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu, Lyon : <http://sjd.arhm.fr/>
- 5- Alexandre J-Y : *Lommelet, l'histoire continue, 1825-2013. 2013, p35.*
- 6- Colomb H. : *De l'asile départemental des aliénés établi à Dole. Lons-le-Saunier, 1841.*
- 7- CERIGNAT Annie : [courrier électronique]. Destinataire JP Martin, 26 janvier 2015.
- 8- <http://www.picardmed.com/etbs/chpinel/histoire.html>
- 9- LARICHE Lucien : [courrier électronique]. Destinataire JP Martin, 2 mars 2015.
- 10- *Rapport médical et administratif de 1934 rédigé par le docteur Masson, non paginé. Archives administratives du centre hospitalier François Tosquelles à Saint-Alban : fond non classé. Cité dans : Le Coguic Elsie : L'activité intellectuelle et artistique au sein de l'établissement psychiatrique de Saint-Alban-sur-Limagnole de 1914 à 1970. Mémoire de master 2 : histoire de l'Art Contemporain. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UFR SSA, Juin 2011.*
- 11- Archives départementales de la Lozère (<http://archives.lozere.fr>) cotes : HDT 132 M 145.
- 12- *Cartel de présentation de la pièce, Musée les Arcades, CH Montfavet, Avignon.*



Remerciements :

Nous avons contacté tous les établissements cités dans cet article. Nous remercions ceux qui, malgré l'absence de documentation ou qui ignoraient l'existence de ces pièces, ont pris le temps de nous répondre. Nous remercions encore plus chaleureusement les documentalistes et conservateurs hospitaliers qui nous ont aidés dans ce travail en nous fournissant documents et iconographie. Citons tout particulièrement et par ordre alphabétique :

Fatiha ALLAGUI, Service Documentation – Archives – Asco1, C.H. Montperrin (Aix-en-Provence)

Jocelyne BARBIER et **Carine HERBEZ**, Documentation/Asco4/Musée les Arcades, Centre hospitalier de MONTFAVET, Avenue de le pinède, CS 20107, 84918 AVIGNON cedex 9.

Blandine BOILE, Attachée Administration Hospitalière, EPSM de Caen.

Annie CERIGNAT, responsable des archives du CHS St-Ylie, Dole.

Valérie CLOUP, secrétariat de direction, Fondation Bon Sauveur d'Alby, Albi.

Umberto DI PRIMA, cadre supérieur de santé, secteur 80G01, président de l'association Philippe Pinel au fil du temps, Centre Hospitalier Philippe Pinel, Amiens, pour la confiance qu'il nous a témoigné en nous confiant pour étude les pièces conservées dans son établissement (ex Hôpital Dury).

Lucien LARICHE, de l'Association des collectionneurs de Jetons-Monnaie (ACJM) <http://www.acjm.fr/>

Aline SZEWCZYK, Animation du patrimoine / Dole Ville d'art et d'histoire

Toute référence à cet article doit préciser :

Martin JP. : Les cahiers de Clystère n° 3 : Les jetons et monnaies de nécessité des hôpitaux français. (www.clystere.com), 2015.

